



# Des ministres désignés pour maintenir le cap du démantèlement de l'Ecole Publique

SNUDI  
**FO**53  
Confédération Générale du Travail Forcé Ouvrière

Près de trois mois après le résultat des élections législatives, l'insupportable déni de démocratie mis en œuvre par le président Macron se confirme. En dépit des mobilisations des salariés, en dépit du résultat des urnes, le président Macron entend coûte que coûte poursuivre sa politique d'austérité, de remise en cause des droits et garanties collectives, d'attaque contre les services publics. L'Education nationale n'échappe pas à cette logique.

La députée Genetet est ainsi nommée ministre de l'Education nationale. Elle a été membre de la commission Défense, et coordinatrice politique de la loi de programmation militaire 2024-2030 attribuant à l'armée un budget de 413 milliards d'euros au moment où les services publics manquent de tout, au moment où les salaires sont bloqués... Ce n'est donc pas étonnant qu'elle se soit déclarée « favorable à la généralisation du service national universel (SNU) pour nourrir "l'esprit de résilience" de la jeunesse ».

Anne Genetet n'a aucune compétence ni aucune expertise en matière d'enseignement : elle a exercé quelques années comme médecin, est devenue ensuite journaliste médicale, puis a travaillé pour une compagnie internationale d'assurances pour se pencher enfin sur les rapports entre les employeurs et les "gens de maison" en Indonésie (!) ; elle n'a jamais participé, en tant que parlementaire, à aucune commission liée à l'Éducation Nationale. Cela confirme qu'elle n'aura qu'un rôle de représentation et que les mêmes décisions continueront d'être appliquées par la haute administration de l'Education Nationale, dans la droite ligne de celles arrêtées ces dernières années.

D'ailleurs, lors de la cérémonie de passation de pouvoir avec Nicole Belloubet, en plus de mettre en avant ses parents enseignants, ses anciens enseignants et ses 4 enfants pour témoigner de sa grande connaissance de notre profession, la ministre Genetet déclare : « **Le navire ne changera pas de cap** ». Tout est dit, la nouvelle ministre sait ce qu'elle a à faire : Poursuivre la feuille de route de ses prédécesseurs, maintenir le cap de la casse de l'école Publique, continuer à démanteler...

La ministre sera accompagnée d'un « ministre délégué de la réussite scolaire et de l'enseignement professionnel. » Il s'agit du député Portier, connu pour avoir cosigné une tribune en défense « de l'enseignement privé indépendant ou sous contrat » et pour avoir reproché à l'ex-ministre Ndiaye, de ne pas réagir face à la « menace de l'entrisme islamiste à l'école ». **Tout un programme...** Artisan d'un rapport consacré à l'instruction des enfants en situation de handicap, il indiquait notamment : « Il faut arriver à intégrer le médico-social dans le scolaire et arrêter de les opposer. Profitons, par exemple, d'enregistrer une baisse de la démographie scolaire avec de nombreux locaux vacants et délocalisons certains dispositifs médico-sociaux dans l'école en y installant des professionnels. » Il est donc tout désigné pour poursuivre la politique des gouvernements précédents qui, dans le cadre de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive, se refusent à créer les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux (estimées à 24 000 par le ministère) et au contraire dissoudre ceux-ci dans les écoles et les EPLE !

Ces nominations confirment le prolongement et l'aggravation de la politique de Macron de destruction de l'Ecole publique et des droits des personnels. Le SNUDI-FO 53 estime ne rien avoir à attendre de ces nouveaux ministres et réaffirme l'intégralité de ses revendications, que nous pouvons obtenir par une mobilisation forte et unitaire.

**Augmentation immédiate des salaires et sans contrepartie !**

**Annulation des suppressions de postes !**

**Création des postes statutaires nécessaires et urgents !**

**Stop à l'économie de guerre ! L'argent pour les services publics pas pour la guerre !**

**Fonds public à l'Ecole publique ! Fonds privés à l'Ecole privée !**

**Abandon de l'Acte2 de l'Ecole inclusive, du choc des savoirs, du SNU, et de toutes les mesures qui cassent l'Ecole**

**Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH !**

**Abrogation de la réforme des retraites !**

**SNUDI-FO 53** Syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne

Bourse du travail, UD-FO 53, 6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr) – Site : [www.snudifo-53.fr](http://www.snudifo-53.fr) – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53